



NEWSLETTER

DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE MATERNELLE DE BOIS BONNET

MAISONS-LAFFITTE, RENTRÉE 2019/2020

BELLE RENTRÉE À TOUS !

Bonjour à tous, nous vous souhaitons une excellente rentrée 2019/2020 qui commence avec une bonne nouvelle : la 5^{ème} classe de Bois-Bonnet n'a pas fermé ! Nous remercions l'équipe enseignante, les associations de parents d'élèves et bien-sûr de tous les parents de Bois-Bonnet pour leur implication et leur mobilisation !

L'ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

L'**Assurance Responsabilité Civile** est obligatoire: un Certificat doit être donné aux maîtresses en début d'année. Elle couvre les dommages ou les blessures causés par l'enfant, mais il n'est pas protégé s'il est victime d'un accident sans tiers identifié.

Une **Protection Individuelle** est dans ce cas vivement conseillée (mais non obligatoire), elle est souvent proposée avec les assurances habitation mais ce n'est pas systématique : pensez à vérifier !

LA COOPÉRATIVE DE L'ÉCOLE : À QUOI ÇA SERT ?

Vous allez être sollicité pour participer à la Coopérative de l'école. Mais certains parents se demandent peut-être... *à quoi ça sert ?*

La Coopérative de l'école permet de financer les activités de l'école pour l'ensemble de l'année scolaire comme :

- Toutes les sorties scolaires
- L'achat de matériel pédagogique et fournitures (décorations, cadeaux des fêtes des Parents, cartes de vœux, etc.).

La coopérative Scolaire est alimentée par : les dons des parents d'élèves, la Caisse des Écoles, les subventions de la Mairie, les recettes de la Kermesse, la vente de photos, les actions des fédérations de parents.

C'est un des rares moments de l'année où l'école demande une participation aux parents. La participation est d'un montant libre, non obligatoire, chacun pouvant ainsi donner en fonction de ses moyens.

HORAIRES DE L'ÉCOLE

LE PORTAIL OUVERT EST OUVERT :

ACCUEIL : 8H15

MATIN : 8H25 - 11H30

ACCUEIL : 13H20

APRÈS-MIDI : 13H30 - 16H25

CENTRE DE LOISIRS : 16H25 - 19H

avec possibilité de les récupérer à partir de 17h30

ETIQUETTES

Si vous n'avez pas encore vos étiquettes, n'hésitez pas à profiter d'une promotion de 5% à 10% sur le site www.a-qui-s.fr

En plus, une partie des ventes est reversée directement à l'école !

Le code association de l'API est : **MAIO492**



ASSOCIATIONS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Quel est notre rôle? Nous assistons au Conseil d'école, nous faisons remonter les problématiques rencontrées par les enfants et les parents à l'équipe enseignante et à la Ville. Nous informons les parents, à travers la Newsletter ou par mail (compte-rendu du Conseil, grève, intempéries, etc.). Nous pouvons proposer des idées pour améliorer le quotidien ou la sécurité des enfants. Nous organisons des ventes et tenons des stands pour soutenir la Coopérative de l'école.

À Bois-Bonnet, le nombre de parents assistant aux 3 Conseils d'école est équivalent au nombre de classe. Mais on peut être beaucoup plus nombreux sur les listes. Les Associations de Parents d'élèves sont ouvertes à tous les parents qui souhaitent s'investir, un peu ou beaucoup !

CONTACTS

Si vous avez des questions sur la vie de l'école, des questions, des idées à partager, envie de faire partie de la mailing liste, ou souhaitez participer aux projets mis en place par les parents d'élèves, n'hésitez pas à nous contacter :

- API : api78.boisbonnet@gmail.com
- PEEP : peep.maisonslaffitte@gmail.com

INSCRIPTION CANTINE ET CENTRE DE LOISIRS

Pour s'inscrire à la cantine et au Centre de loisirs, rendez-vous sur le site de maisonslaffitte.fr dans votre Espace famille. N'oubliez pas de vous inscrire en avance pour la cantine et chaque vacances solaires.

LES MENUS DE LA SEMAINE

Certains enfants aimeront connaître le menu de chaque semaine : n'hésitez pas à les consulter sur le site de la ville !

<https://www.maisonslaffitte.fr/Menus-des-écoles/84/>

POUR UNE RENTRÉE SEREINE

- N'oubliez pas de marquer le nom de votre enfant sur les vêtements (en particulier veste, chaussures, cartable) ;
- Pensez à une tenue de rechange dans le cartable pour les plus jeunes ;
- Prévoir des chaussons pour la motricité ;
- une boîte de mouchoirs pour la classe.

POUR CONTACTER L'ÉCOLE

Par téléphone (il n'y pas de permanence mais n'hésitez pas à laisser un message) : **01 34 93 85 34**

Par mail : 0781624s@ac-versailles.fr

Le blog : <http://blog.ac-versailles.fr/43marechalfoch/index.php/>

Merci de ne pas jeter sur la voie publique.

**Nous vous souhaitons
une très belle
rentrée !**

